

Montreuil, le 24 mai 2016

Communiqué de presse

La FNCS agit pour la qualité des soins dentaires.

Des soins dentaires de qualité et accessibles pour tous :
un défi majeur pour notre société.

La FNCS agit concrètement avec ses adhérents pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Aujourd'hui, face aux dérives de certains acteurs libéraux ou associatifs et au jeu trouble des instances ordinales, la FNCS et ses adhérents, centres de santé dentaires et polyvalents, réaffirment leur engagement pour une démarche éthique et de qualité en chirurgie dentaire.

Les membres de la FNCS réunis en Conseil d'administration le 24 mai 2016 ont adopté une charte qui rassemble les valeurs portées par les centres de santé, dont la seule mission est de permettre à tous d'accéder à des soins de qualité.

Cette **Charte d'engagement qualité pour la pratique dentaire en centre de santé** est construite autour de 6 principes :

- **Accès aux soins pour tous** : amplitude d'ouverture, tarifs maîtrisés, dispense d'avance de frais...
- **Qualité des soins prodigués** : conditions d'exercice permettant le respect des bonnes pratiques, prise en charge et suivi des patients dans la durée avec un binôme de professionnel de santé « chirurgiens dentiste – assistante dentaire ».
- **Respect des normes d'hygiène et d'asepsie**, mise en place de contrôles internes.
- **Accueil de qualité**, présence d'un secrétariat déchargeant le chirurgien-dentiste des démarches administratives.
- **Information claire, complète et compréhensible** donnée aux patients sur les choix de traitements, les coûts et les conditions de paiement. Les équipes des centres de santé placent le patient au cœur du parcours de soins.
- **Un travail d'équipe cohérent, au service d'un projet de santé** : continuité des soins, partage du dossier dentaire, implication des assistants dentaires, organisation interne... autant d'outils au service de la coordination des soins.

Les centres de santé adhérents à la FNCS expriment dans cette charte, leur implication dans des actions de prévention et de santé publique dentaire et dans l'accompagnement des publics vulnérables.

La FNCS appelle l'ensemble des centres de santé avec activité dentaire à faire valoir auprès de leurs patients cette Charte de Qualité qui confortera leur place croissante dans le système ambulatoire

Contacts : Dr Richard LOPEZ, Président 06 08 28 40 81 president@fncs.org
Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale 06 68 05 94 20